



## Championnats suisses de relais 2006 Directives pour les concurrents

### 1. Déplacement /Places de parc

Les places de parc désignées officiellement sont à disposition des concurrents/es. L'accès depuis l'autoroute, sortie «Schwyz» est signalé.

### 2. Entrées

L'entrée est libre.

### 3. Vestiaires

Les vestiaires se trouvent dans le bâtiment principal.

### 4. Dossards / Licences

La distribution des dossards, le contrôle des licences et la "Chambre d'appel" se trouvent dans le bâtiment principal.

Au plus tard 75 minutes avant le premier départ d'une équipe, son conseiller se rend au contrôle avec le formulaire d'inscription officiel, qui doit être rempli complètement (caractères d'imprimerie!) et les licences correspondantes.

Il n'est pas possible de participer sans licence valable.

**Heures d'ouverture:** Samedi dès: 13.00 heures

Dimanche dès: 08.00 heures

Tous les coureurs/euses doivent porter leur dossard sans le plier sur la poitrine. Les deniers/-ères relieurs/euses doivent en plus porter le numéro du couloir sur le côté droite du short ou sur la cuisse. Les numéros sont remis au lieu de rassemblement.

### 5. Annonce des relais

Toutes les équipes pour lesquels sont prévus des éliminatoires et tous les relais sprint (5x80m et 4x100m) doivent s'annoncer définitivement jusqu'à vendredi, 15.00 heures.

Un announcement au jour de la compétition n'est plus possible!

Par conséquent de cet announcement, l'organisateur publie le vendredi dès 17.00 heures sur sa page d'internet ([www.tvibach.ch](http://www.tvibach.ch)) les éliminatoires qui vont avoir lieu. Aussi sera publié quels relais sprint seront supprimés le dimanche.

Au plus tard 60 minutes avant le premier départ, les relais doivent être annoncés à la "Chambre d'appel" par leur conseiller (remise de la feuille d'annonce). Les changements de l'ordre des coureurs/euses doivent être annoncés au plus tard **45 minutes** avant le départ à la "Chambre d'appel". Les changements qui n'ont pas été annoncés entraînent la disqualification du relais concerné.

L'organisateur se charge de la composition des séries et du tirage au sort des couloirs sous le contrôle de la FSA.

## **6. Echauffement**

L'échauffement n'est permis qu'à l'extérieur de la piste circulaire.

## **7. Rassemblement pour la compétition**

Les relais s'annoncent 20 minutes avant le départ au lieu de rassemblement. Les relais incomplets sont exclus de la compétition. Les derniers relayeurs/euses reçoivent un numéro de course. Celui-ci doit être fixé sur le côté droit du short. Les coureurs/euses sont conduits en groupe vers les zones de passages.

## **8. Témoins / Marquages**

Seuls les témoins et les marques de passage mis à disposition par l'organisateur peuvent être utilisés.

## **9. Intrusion sur le terrain**

Ni les entraîneurs ni les représentants de club n'ont le droit de pénétrer l'emplacement de compétition, ceci entraîne la disqualification de l'équipe.

## **10. Prescriptions sur la tenue de compétition**

Les concurrents(es) doivent disputer les compétitions en tenue officielle de leur club. Si un club ne possède pas de tenue officielle ou que celle-ci n'est pas utilisable pour des raisons diverses, les concurrents(es) portent une tenue neutre et sans inscription. Cette prescription est également valable pour la cérémonie protocolaire.

## **11. Publicité sur la tenue de compétition**

Lorsqu'un club a conclu un contrat de sponsoring, ses athlètes ont le droit de porter une inscription sur la tenue de compétition et sur le survêtement pour autant que ce contrat de sponsoring soit agréé par la FSA et que la publicité corresponde au RO.

Les concurrents(es) n'ont le droit de porter comme publicité sur leur personne que le nom du sponsor de club approuvé. Sur le terrain ou les installations de compétition aucune autre forme de publicité n'est admise.

## **12. Distinctions**

Les vainqueurs reçoivent le titre de "champion suisse 2006". Les trois premières équipes classées dans chaque catégorie et chaque discipline reçoivent les médailles de championnats d'or, d'argent et de bronze. Les équipes remportant le 4x100 m et le 4x400 m dans les catégories hommes et femmes reçoivent en plus l'insigne de champion.

## **13. Cérémonies protocolaires**

Les cérémonies protocolaires ont lieu à l'heure prévue dans le programme. Les trois premières équipes classées de chaque finale se rassemblent ponctuellement et spontanément au lieu de rassemblement désigné devant la tribune. Les prescriptions sur la tenue selon RO sont valables.

## **14. Contrôle anti-doping**

Des contrôles anti-doping peuvent être effectués à ces championnats.

## **15. Service sanitaire**

Un poste de premier secours se trouve sur l'emplacement de l'organisation de la compétition.

## **16. Assurance**

L'assurance accidents et vol est l'affaire des participants(es). L'organisateur décline toute responsabilité.